

Informations de base

2020/2636(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Secteur des fruits et légumes et secteur vitivinicole: dérogation, en ce qui concerne l'année 2020, en raison de la pandémie de COVID-19

Complétant [2011/0288\(COD\)](#)

Subject

3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux

4.20 Santé publique

4.20.01 Médecine, maladies

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural	LINS Norbert (EPP)	02/06/2020

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
04/05/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)02908	
04/05/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/05/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/05/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/06/2020	Décision du Parlement	T9-0154/2020	

Informations techniques

Référence de la procédure	2020/2636(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0288(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/02894

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0185/2020	10/06/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0154/2020	17/06/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)02908	04/05/2020	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	